



Partage maison lors d'un divorce

Par laurent83

Bonjour,

nous entamons une procédure de divorce amiable, nous possédons une maison qui se compose comme suit au rez de chaussée un garage et deux appartements T2, à l'étage un T4.

J'aurais voulu savoir si il était possible de divorcer en partageant la maison en deux où chacun ferait un prêt immobilier individuel pour son futur bien.

Si cela est possible, les frais de notaires seront les mêmes que lors d'une vente classique où calculés autrement.

D'avance merci,